Nice (06) : prison ferme pour Younes et Tarik, les deux récidivistes qui avaient agressé des travestis en pleine rue

07/01/2017 à 0h10

Trois travestis qui se prostituent régulièrement rue de France et Promenade des Anglais, ont été agressés dans la nuit de lundi à mardi.

Deux d'entre eux ont aussitôt alerté la police. Grâce à la présence d'esprit des victimes, les policiers ont pu disposer des signalements de deux jeunes hommes et du véhicule.Ils seront appréhendés peu après boulevard du Mercantour. En garde à vue, les deux suspects âgés de 19 et 22 ans ont multiplié les déclarations fantaisistes. Jugé ce vendredi en comparution immédiate, Younes Abbas avoue «*le vol rue de France*». «*Mais il n'y a pas eu de gazeuse*», précise-t-il. La victime a pourtant expliqué aux enquêteurs de la Brigade d'atteintes aux personnes qu'elle avait été aspergée de gaz lacrymogène, bousculée par le complice avant de voir son sac à main arraché.Tarik Doukha se défend, dit s'être contenté de conduire le fourgon à la demande de son ami, admet avoir vu son passager vider le contenu d'un sac volé. Mais lui aussi n'admet qu'une agression sur les trois.L'une des victimes réclame 800 euros, l'autre 600 euros en réparation de leur préjudice.

Le tribunal correctionnel présidé par Annie Bergougnous les a reconnus coupables de vols avec violence en réunion. **Il a condamné les deux jeunes à un an de prison ferme à exécuter immédiatement**.

Une peine conforme aux réquisitions du procureur Alain Octuvon-Bazile.

Les avocats de la défense, Me Torre et Me Alemoussa ont

vainement tenté d’obtenir une peine avec sursis. Mais

> *leurs clients étaient en état de récidive légale pour avoir été* ***condamnés une fois par le passé pour un précédent vol avec violence****.*

Les deux jeunes devront également verser 500 euros à chacune des victimes.
Nice-Matin